



## OBSERVATOIRE DES PRATIQUES POLICIERES – OPP COMMUNIQUE DE PRESSE

Toulouse, le 12 septembre 2019

### **Toulouse : un nouveau membre de l'observatoire des pratiques policières victime de violences de la part d'un agent de la BAC le 7 septembre**

Alors qu'il procédait à une mission d'observation strictement habituelle, accompagné de plusieurs autres observateurs, Pascal GASSIOT a été violemment bousculé et projeté sur la chaussée, subissant une blessure au niveau du crâne et plusieurs fractures des côtes. Une plainte est en cours de dépôt près le procureur de la République de Toulouse.

Les vidéos tournées par les observateurs toulousains le samedi 7 septembre et celles qui circulent sur les réseaux sociaux, démentent les propos, largement ambigus, tenus par les autorités. Selon le journal La Dépêche du Midi datée du 8 septembre, la préfecture a avancé, dans un communiqué, que cet observateur « parfaitement reconnaissable, n'est jamais visé par les forces de l'ordre au cours des opérations de maintien de l'ordre. Toutefois, il est à noter que le positionnement des observateurs les expose aux jets de projectiles des manifestants violents, ainsi qu'aux mouvements de foule. ». En fait, il est avéré que c'est un policier de la BAC qui pousse violemment Pascal Gassiot, provoquant ainsi ses blessures. Il filmait un homme gazé « à bout touchant » par un policier, provoquant ainsi des protestations des personnes présentes et déclenchant une charge des policiers. Rien ne justifiait cette charge ; aucune menace, hormis le fait que la BAC s'octroie le droit de faire taire des manifestants quand leurs propos dérangent. Il n'y a donc aucun jet de projectile comme le laissait supposer la DDSP dans ses propos relatés par La Dépêche. La vidéo montre également que d'autres observateurs vont demander aux policiers des explications sur cette charge et qui l'a commandée. Ils sont priés vertement de circuler et empêchés de filmer l'échange.

Depuis plusieurs mois, en fait depuis la création de l'Observatoire toulousain des pratiques policières - OPP en mars 2017, les observateurs de l'OPP sont régulièrement pris à partie par des agents de la BAC et des CSI et font l'objet d'injures, de tentatives d'intimidation, de gestes obscènes, de bousculades, etc.

Le 2 février 2019, un autre membre de l'Observatoire avait été victime d'un tir de projectile sur le front, nécessitant la pose de plus de 10 points de suture. Sa plainte, comme les autres agissements de certains agents de la BAC et des CSI, n'a malheureusement fait l'objet d'aucun retour de la part du parquet, de la hiérarchie policière ou de la préfecture, validant ainsi implicitement les violences dont sont victimes les défenseurs des droits à Toulouse.

C'est dans ce contexte que les intimidations et violences à l'encontre des défenseurs des droits se sont développées et multipliées.

Les propos tenus par la DDSP après les violences subies par l'observateur et ceux du Préfet lors de sa conférence de presse de rentrée qui a salué « l'action des forces de l'ordre qui ont fait preuve d'une mesure et d'une maîtrise remarquable » ne sont pas de nature à laisser penser que les représentants de l'Etat soient prêts à prendre en compte les nombreuses analyses, basées sur des faits avérés, mises en avant par les personnes et organisations qui observent le comportement des policiers et gendarmes en situation de maintien de l'ordre. Enfin son soutien appuyé aux agents de la BAC et des CSI ainsi que son refus

d'envisager de les retirer du terrain comme le préconisent de nombreux spécialistes du maintien de l'ordre et certains syndicats de policiers confirment que les responsables préfectoraux se sont aujourd'hui enfermés dans une rhétorique de déni des faits et de soutien systématique sans rapport avec les réalités du terrain.

L'impunité systématique dont bénéficient les policiers dans ces affaires est inacceptable dans une démocratie et contribue à une aggravation permanente des relations entre les forces de l'ordre et les citoyens et, fort malheureusement, avec les défenseurs des droits.

**Pour tout contact**

opp.toulouse@gmail.com

Marie Toustou : 06 32 30 09 66

Pascal Gassiot : 06 80 40 42 47

Julien Brel : 06 64 36 66 08